

**SAMEDI À 11 h**  
**RADIO BINGO**  
 EN LIGNE  
 SUR CINNFM.COM

**JOUEZ POUR  
 AVOIR LA CHANCE DE GAGNER  
 1800 \$ !!**





**PAGE 2**  
**CRI DU CŒUR** DE LA CHEFFE JUNE BLACK  
 LORS DE LA 42E CONFÉRENCE KEEWAYWIN




**DES MILLIERS DE PERSONNES** **PAGE 11**  
**AU MUD FEST DE JOGUES**

**PAGE 15**  
 SPORTS




**LE DÉFI DE SUZANNE PROULX :  
 ROULER 500 KM À VÉLO  
 POUR LES ENFANTS MALADES**

**C'EST REPARTI POUR LES  
 LUMBER JACKS**



**PAGE 3**



**ALVIN FIDDLER  
 RÉÉLU AU POSTE  
 DE GRAND CHEF**



**PAGE 5**  
**LE PHILANTHROPE MARCEL LABELLE  
 S'ÉTEINT À 102 ANS**

**Prix employés**  
*Ford*  
 en cours



Bronco Outer Banks 2024

Bronco Sport Badlands 2024

OBTENEZ JUSQU'À **6 096 \$**

en ajustements Prix employés\* sur les 2024 Bronco admissibles

**ÉCONOMISEZ  
 ÉCONOMISEZ**

Hearst 705 362-4011  
 Kapuskasing 705 335-8553

[www.lecoursmotorsales.ca](http://www.lecoursmotorsales.ca)

## Cri du cœur de la cheffe June Black

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Un extrait de la cheffe June Black de la Première Nation Apitipi Anicinapek Nation a circulé sur les réseaux sociaux lorsqu'elle a pris la parole lors de la 42e conférence Keewaywin. Dans son témoignage, Mme Black déplore le manque de soutien au sein de l'organisation de certaines réserves comme la sienne.

La Première Nation de Apitipi Anicinapek, anciennement connue sous le nom de Wahgoshig First Nation, est située au nord de la route 101 qui relie Matheson-Black River à Duparquet au Québec. Quelques centaines de personnes y vivent présentement.

Lors de la conférence, la cheffe s'est prononcée après avoir passé plusieurs réunions silencieuses et à l'écoute de ce qui se faisait autour des tables. Celle qui dit avoir demandé de l'aide pour combattre la crise des opioïdes dans sa communauté à plusieurs reprises exprime avoir pris le problème en main elle-même. June Black sent que les besoins des Premières Nations situées plus à l'est du territoire ne sont pas écoutés. « Nos besoins ne sont pas différents, j'ai assisté à l'élaboration du Traité 9 à l'époque et vous savez, ces dirigeants sont venus dans nos Premières Nations et ils sont venus dans notre territoire traditionnel,



**La représentante de la Apitipi Anicinapek Nation n'en peut plus de prétendre pendant les réunions que tout va bien et d'uniquement parler de bureaucratie. Pour elle, la priorité est la vie de chaque membre des communautés et elle désire que le NAN prenne des mesures pour essayer de sauver des vies.**

Photo : Page web de la Première Nation Apitipi Anicinapek : June Black

nous ne vivions même pas dans la réserve d'Abitibi quand ils sont arrivés », raconte-t-elle.

« Certains dirigeants sont venus et ont parlé de l'importance d'une organisation politique pour nous représenter. Parce que le gouvernement s'opposait de plus en plus à nous et nous étions d'accord avec cela. Tout le monde a rejoint cette table et les chefs ont été entendus à l'époque! »

La cheffe June Black a plaidé avec beaucoup d'émotions. « Nous pouvions venir à ces réunions et exprimer nos besoins, nous étions entendus et des mesures étaient

prises pour nous! Lorsque je viens ici pour demander de l'aide et que je n'en reçois pas, qu'est-ce que cela me dit? Que je n'ai pas de voix ici! »

La représentante de la Apitipi Anicinapek Nation n'en peut plus de prétendre pendant les réunions que tout va bien et d'uniquement parler de bureaucratie. Pour elle, la priorité est la vie de chaque membre des communautés et elle désire que le NAN prenne des mesures pour essayer de sauver des vies. « Nous avons besoin que nos dirigeants cessent de jouer avec la politique et la bureaucratie et qu'ils commencent à nous représenter et à nous écouter ici. »

« Nous perdons nos jeunes. Nous devons faire plus pour eux et leur montrer qu'ils sont importants et que cette table et cette organisation se soucient d'eux. Nous avons besoin de ces centres de traitement, de ces loges de guérison. Nous avons besoin que nos gens soient en bonne santé, nous avons besoin de dégriser! Nous devons

arrêter les drogues et être en bonne santé », continue-t-elle. « Nous avons besoin que nos cérémoniales soient en bonne santé! Pour parler à nouveau à notre peuple avec amour et gentillesse. Quand allez-vous venir dans nos Premières Nations comme nous vous l'avons demandé et nous aider? Allons-nous continuer à parler et à prétendre que tout va bien? Et nous donner de l'argent pour nous faire taire ou allons-nous dire quelque chose? »

Elle a aussi parlé de l'impact des nombreuses exploitations minières qui sont en cours sur les territoires des Premières Nations.

**« Il y a une destruction totale de nos terres et tout ce que nous voulons, c'est de l'argent. Peu importe que nos gens meurent, que nos animaux soient contaminés, que notre eau le soit aussi, nous devons faire quelque chose qui suffise. »**

Mme Black déclare s'être même rendue à Queens Park pour dire au gouvernement ontarien que ça suffisait. « Ce n'est pas votre terre, c'est la nôtre! Nous n'avons pas signé pour que vous détruissiez notre terre! Nous avons dit que nous la partagerions parce que c'est ce que sont les peuples indigènes, nous partageons, nous prenons soin, nous aimons, nous respectons. Le Créateur nous a donné cela et nous n'allons traiter personne différemment, y compris eux. »

En conclusion, elle désire voir des changements autour des tables, que les chefs défendent leur peuple et se lèvent devant ces compagnies minières en cessant de signer des documents qui permettent la destruction de leurs Premières Nations.



La Première Nation Apitipi Anicinapek, anciennement connue sous le nom de Wahgoshig First Nation, est située au nord de la route 101 qui relie Matheson-Black River à Duparquet au Québec.

Photo : Google Maps



Le Conseil scolaire catholique de district de Grandes Rivières

École secondaire catholique de Hearst

## RENTRÉE SCOLAIRE

Veillez s'il vous plait prendre note que

l'École secondaire catholique de Hearst ouvrira ses portes

aux élèves de 9<sup>e</sup> année,

le mercredi 28 aout 2024 à 9 h

et accueillera tous les élèves

le jeudi 29 aout 2024 à 9 h (Jour 1).

**Bonne rentrée scolaire à tous et à toutes!**

**À noter que le bureau central est ouvert à compter du lundi 12 aout, de 8 h à 16 h.**

**LE RADIO BINGO DE CE SAMEDI EST DE 1800 \$**

**— AVEZ-VOUS VOS CARTES? —**

**JOUEZ AU BINGO SUR CINN911.COM**

## La 42e conférence Keewaywin à Constance Lake

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Les chefs et les mandataires des 49 Premières Nations de la Nation Nishnawbe Aski (NAN) ont réélu Alvin Fiddler, de la Première Nation de Muskrat Dam dans le nord-ouest de la province, au poste de Grand Chef lors de la 42e conférence Keewaywin qui s'est tenue la semaine dernière à Constance Lake.

La conférence se déroulait sur trois jours. En plus du vote, il y avait les discours des élus, et plusieurs conseils ont pris la parole lors de la dernière journée, dont le conseil des Elders, des femmes du NAN et de Oshkaatisak.

Un banquet au Pavillon Hearst le mercredi 14 août célébrait les membres des communautés. Parmi les prix, quatre étaient destinés à la jeunesse, un pour les femmes, un pour les elders, un pour la reconnaissance d'un membre du personnel du NAN et la remise du Prix Emile Nakogee pour souligner le leadership exceptionnel.



**La jeune Caroline Wesley de la Première Nation de Constance Lake occupait pour la première fois le poste de coprésidente des jeunes.** Photo : Constance Lake First Nation News



**Les chefs et les mandataires des 49 Premières Nations de la Nation Nishnawbe Aski (NAN) ont réélu Alvin Fiddler, de la Première Nation de Muskrat Dam dans le nord-ouest de la province, au poste de Grand Chef lors de la 42e conférence Keewaywin qui s'est tenue la semaine dernière à Constance Lake.** Photo : Page web tbnewswatch.com

Alvin Fiddler a été élu Grand Chef pour la première fois en 2015 et réélu en 2018. Il a été réélu lors d'une élection partielle en 2023. Avant d'occuper le poste de Grand Chef, il a rempli trois mandats de Grand Chef adjoint, de 2003 à 2015. Le conseil exécutif a prêté serment immédiatement pour un mandat de trois ans. « Il est très important qu'ensemble, avec les autres membres du conseil exécutif, nous nous concentrons sur les engagements pris pendant cette période de campagne, en particulier en veillant à ce que NAN en tant qu'organisation, reflète les besoins et les priorités de nos communautés membres. Il y a beaucoup de travail à faire et je félicite mes collègues du conseil exécutif : Anna Betty Achneepineskum, Bobby Narcisse et Mike Metatawabin - alors que nous nous réunissons dans l'unité pour renforcer l'A.R.N. », a déclaré le Grand Chef Fiddler.

M. Fiddler a également travaillé au sein de la Commission Vérité et Réconciliation. Originaire de Sioux Lookout, il a grandi sur le territoire de la Première Nation de Muskrat Dam. Il a quitté sa communauté à

l'âge de 13 ans pour aller étudier à Sioux Lookout et à Thunder Bay, et il est diplômé en gestion d'entreprise à l'Université de Lethbridge. Au début des années 1990, Alvin a aidé sa famille à établir un camp de pêche et de chasse sur leur territoire traditionnel à Two Rivers. Après avoir dirigé le Tommy Beardy Memorial Family Treatment Centre à Muskrat Dam, un programme résidentiel pour les toxicomanes et leurs familles, Alvin a été chef adjoint de Muskrat Dam de 1993 à 1998.

Il a été directeur de la santé de la Nation Nishnawbe Aski de 1998 jusqu'à son élection au conseil exécutif en 2003. Il a rempli plusieurs mandats consécutifs en tant que Grand Chef adjoint avant de rejoindre la Commission de vérité et de réconciliation en tant que responsable des liaisons régionales et de la région de l'Ontario en 2010.



**Un banquet au pavillon Espace Hearst le mercredi 14 août célébrait les membres des communautés.** Photo : Page web (NAN)

### CONSEIL DES TRAPPEURS DE HEARST

Attention aux trappeurs voici les dates pour les rencontres du Conseil des Trappeurs de Hearst pour 2024-25.

#### RENCONTRE ANNUELLE

Date : LE 4 SEPTEMBRE 2024

Ou : Salle du Tournoi des deux glaces

#### RENCONTRES RÉGULIÈRES, BI-MENSUELLE :

LE 6 NOVEMBRE 2024,

LE 8 JANVIER 2025,

LE 5 MARS 2025,

LE 7 MAI 2025

Attention Hearst Trappers you will find the dates for our meetings for the Hearst Trappers Council for 2024-25.

Annual General Meeting

Time : 7:00 pm till 9:00 PM

Where : Two Ice Tournament Hall

Our meetings are Bi-Monthly and on the first Wednesday of the month except January is on the second Wednesday

Marcel Dillon

Secrétaire du Conseil des Trappeurs de Hearst

705 372-8632



### SERVICE DE RÉNOVATION

- ✓ Peinture
- ✓ Plancher
- ✓ Portes, fenêtres
- ✓ et plusieurs encore

**Contactez-nous**

705-372-3491 Nancy Collin    705-373-2820 Robert Collin

**NR COLLIN RENOVATION**



## ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur  
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes  
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales  
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste  
rpfontaine@hearstmedias.ca

Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif  
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif  
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste  
pub@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité  
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien  
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre  
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

## Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648  
Hearst (ON) P0L 1N0  
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire



Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

**orthographe** nouvelle Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse  
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

## Pensionnats : un obstacle à la recherche de la vérité

Le gouvernement fédéral démontre à nouveau que son engagement pour la réconciliation n'est ni sérieux ni sincère. Tandis que le travail ne fait que commencer au sein de plusieurs nations autochtones, Ottawa réduit les fonds destinés à la recherche des enfants disparus dans les pensionnats et des tombes sans sépultures.

Les survivant(e)s des pensionnats pour enfants autochtones parlent depuis longtemps du décès d'élèves et de leur enterrement au cimetière attenant à l'école. De nombreuses familles ont également déclaré n'avoir jamais été informées du décès ou de la disparition d'un enfant. Un volume entier du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) est d'ailleurs consacré à cette question. Des recherches sont ainsi en cours pour retrouver la trace de ces enfants et pour trouver l'emplacement exact de tombes sans sépultures.

Tandis que le Centre national pour la vérité et la réconciliation a pu retrouver jusqu'à présent 4139 noms d'enfants disparus, mon travail de soutien auprès des communautés autochtones effectuant le même travail laisse déjà entrevoir que ce nombre sera beaucoup plus élevé.

## De l'espoir à la déception

Il est d'ailleurs important de savoir que la plus grande partie du travail de recherche est effectué par des équipes créées par des Premières Nations ou encore par des organismes qui les représentent. Dans l'espace de quelques semaines, ces équipes ont vu leur travail reconnu, puis arrêté.

Le rapport historique de l'interlocutrice spéciale indépendante, *Lieux de vérité, lieux de conscience*, met en lumière la difficulté de ces recherches, l'état actuel des cimetières et des archives, ainsi que les réseaux complexes qui liaient les pensionnats à une série d'autres institutions où les enfants pouvaient être envoyés, et souvent mourir, à l'insu de leurs parents. Cette publication valide les résultats préliminaires des équipes de recherche et aurait dû encourager le gouvernement fédéral à appuyer leur travail. Mais ce dernier a fait volteface et a annoncé une limite aux fonds disponibles pour ces recherches.

Parler de « plafonnement » est simplement une manière d'éviter le mot « coupures ». Ces fonds avaient été promis plusieurs années après la publication du rapport de la CVR, qui les réclamait déjà, et seulement après l'annonce de la découverte de tombes sans sépultures aux anciens pensionnats de Kamloops et Marieval par les Premières Nations, qui avaient lancé ces recherches elles-mêmes.

La limite de 500 000 dollars par année fait qu'un nombre très restreint de personnes peuvent être embauché(e)s, que les voyages pour accéder aux archives, retrouver des survivant(e)s éparpillé(e)s partout au Canada seront limités ou qu'il sera plus difficile d'assurer la participation des survivant(e)s au processus.

## Des besoins à long terme

Dans son rapport de juin 2023, l'interlocutrice spéciale indépendante, Kimberly Murray, indiquait déjà une série de besoins liés notamment à l'accès aux documents et aux sites, aux délais à prévoir, à la protection contre les réponses du public allochtone ainsi qu'au soutien et au financement des équipes de recherche. Pour que la recherche soit menée d'une bonne manière, la souveraineté des peuples autochtones doit être reconnue et le Canada doit assumer ses responsabilités.

Le travail ne peut se limiter à la recherche archéologique et à la recherche archivistique des données. En effet, les abus et le nombre des décès n'étaient pas notés dans les documents officiels; ce sont les survivant(e)s qui ont préservé cette mémoire. Or, ces personnes sont désormais d'un âge avancé et leurs décès sont de plus en plus fréquents. Les communautés perdent donc la seule source possible d'information pour mener à bien certaines recherches. Les membres des équipes de recherche doivent avoir la possibilité de recevoir des formations, afin de développer la capacité de recherche au sein des communautés autochtones. Elles pourront ainsi continuer à diriger leurs propres travaux... et éviter que des compagnies privées ne les arnaquent ou n'exploitent les ressources financières dédiées à ces projets.

## Un long chemin pour la réconciliation

Dans un contexte où même le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones reconnaît les défis et manquements actuels, la décision de limiter les fonds pour ces recherches par le gouvernement fédéral ne peut avoir que deux explications.

La première hypothèse est le paternalisme. Le gouvernement ne fait pas confiance aux capacités des peuples autochtones et désire contrôler davantage le processus. Il veut éviter que les Premiers peuples prennent le contrôle et exercent leur souveraineté. Il préfère que des experts externes soient embauchés. Autrement dit, il veut éviter que l'expertise se développe dans les communautés autochtones. En limitant le financement, il maintient la dépendance des Premières Nations à son endroit ainsi qu'à l'endroit des centres d'archives qui ne sont pas gérés par les peuples autochtones et qui n'arrivent pas, eux non plus, à faire tout le travail nécessaire.

La seconde hypothèse est plus cynique. C'est que le gouvernement, ou les organismes et institutions qui font pression sur lui ne veulent pas que ce travail se fasse.

En effet, le travail actuel reste critique. Les témoignages des survivant(e)s lors des travaux de la CVR ont montré ce que les enfants et adolescent(e)s ont vu, le travail dans les archives disponibles à l'époque a exposé les politiques étatiques.

Mais avant d'avoir accès aux archives qu'ouvrent désormais peu à peu les églises et les congrégations religieuses, nous ne savions pas comment les pensionnats étaient gérés et opérés, ni quelles étaient les politiques mises en place par les religieux sur place. Cette connaissance semblait à portée de main... Elle est désormais beaucoup plus éloignée.

Il est toujours difficile, voire impossible, pour les peuples autochtones de faire confiance aux églises ou à l'État pour ce travail, étant donné la teneur des relations et surtout la responsabilité pour les torts causés par les écoles. Sans oublier les morts d'enfants et le non-respect des corps.

D'une manière ou d'une autre – et en fait des deux, le gouvernement agit à l'encontre de la volonté de réconciliation qu'il revendique pourtant, et détruit à nouveau une partie du travail de réconciliation qui a eu lieu jusqu'à présent.

Jérôme Melançon,  
chroniqueur – Francopresse

MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS !

## Le philanthrope Marcel Labelle s'éteint à 102 ans

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

L'homme d'affaires de Cochrane, Marcel Labelle, est décédé mardi dans son sommeil à l'âge de 102 ans. Il est connu partout dans le Nord de l'Ontario pour les dons que la fondation qu'il a fondée avec sa femme, Frances, a faits aux hôpitaux d'un peu partout dans la région.

Pionnier de l'industrie de la construction de chemins, l'entreprise qu'il a démarrée dans les années 1930 a été en opération pendant plus de 60 ans. C'est d'ailleurs Villeneuve Construction qui a fait l'acquisition de M.J. Labelle Construction à Cochrane en 2012. Depuis l'ouverture de la fondation en 2014 et 2022, ce sont plus 18,4 millions de dollars qui ont été remis. Selon les données de Charity data Blumbergs, la valeur des actifs de la fondation se chiffrait à 66 148 828 \$ en 2023. Le couple a notamment donné 5 millions de dollars à l'hôpital Horizon Santé-Nord de Sudbury en 2019; 500 000 \$ pour soutenir les étudiants de l'Université ÉMNO de l'Ontario; 50 000 \$ à la Weeneebayko Area Health Authority; 1 million à l'hôpital Sensenbrenner de Kapuskasing, et plusieurs autres encore.

### Réaménagement de la salle d'attente des soins ambulatoires

À Hearst, la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame a reçu il y a quelques années déjà un don de 1 million de dollars de la part des Labelle pour la salle d'attente des services ambulatoires. Les changements à

la configuration du rez-de-chaussée de l'hôpital sont déjà commencés depuis le don avec le déménagement de la pharmacie, le déplacement de la pharmacie, l'agrandissement du laboratoire. Le don de la famille Labelle sera utilisé pour l'amélioration de la salle d'attente afin de remédier au problème de confidentialité et à la dispersion des services ambulatoires. Une salle de toilette accessible sera ajoutée aussi à cette nouvelle salle d'attente.

Les funérailles de M. Labelle auront lieu le 26 août à 13 h à l'église de la Transfiguration, à Cochrane. Elles seront célébrées par l'évêque du diocèse de Hearst-Moosee, Mgr Pierre-Olivier Tremblay.



L'homme d'affaires de Cochrane, Marcel Labelle, est décédé mardi dans son sommeil à l'âge de 102 ans. Il est connu partout dans le Nord de l'Ontario pour les dons que la fondation qu'il a fondée avec sa femme, Frances, a faits aux hôpitaux d'un peu partout dans la région. Photo : Facebook M.J.Labelle Co.



À Hearst, la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame a reçu, il y a quelques années déjà, un don de 1 million de dollars de la part des Labelle pour la salle d'attente des services ambulatoires.

Photo : Fondation de l'Hôpital Notre-Dame



## Du nouveau à l'exposition de voitures au centre-ville de Hearst

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le comité du BIA Centre-Ville de Hearst organisait son exposition de voitures annuelle le 10 août dernier. La température maussade a entraîné une baisse dans la participation avec 12 voitures exposées, mais cette année, les enfants pouvaient participer avec leurs petites voitures pour l'édition du Mini Car Show.

La présidente du BIA, Gabrielle Lecours, est ravie de la participation des enfants dans cette catégorie, la plupart sont restés tout au long de la journée. « C'était beau à voir, les jeunes restaient près de leur véhicule et grâce à la Légion de Hearst, nous avons pu remettre un prix à chaque enfant qui participait. »

Le vote s'est déroulé en après-midi afin de s'assurer que tous les participants étaient bel et bien arrivés

à l'exposition. « Il y a beaucoup de visiteurs qui sont venus pour voir l'exposition et c'est l'objectif principal de cette activité : apporter des gens au centre-ville. Nous avons reçu de bons commentaires et même des conseils. Il y a des gens qui sont prêts à nous aider pour les prochaines années. »

Cette troisième édition est encore un beau succès pour les organisateurs et ils sont très reconnaissants des propositions du public pour améliorer les prochaines éditions. « Une idée intéressante serait d'offrir une plaque commémorative aux gagnants au lieu d'un prix », conclut Gabrielle Lecours.



## La lagune sur la rue Cessna sera vidée

Par Renée-Pier Fontaine

Les élus ont adopté un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec Wessuc Inc. pour l'enlèvement, le transport et l'épandage des résidus de boue de la cellule ouest des lagunes de l'usine de traitement des eaux potables au montant de 281 400 \$ + TVH et pour financer le manque à gagner de 168 000 \$ qui inclut les dépenses déjà encourues pour la préparation du projet à partir du budget d'eau 2025.

C'est lors du conseil municipal que le directeur de l'ingénierie et des travaux publics a présenté et expliqué son rapport au comité des travaux publics. Il démontre que la lagune située à l'extrémité de la rue Cessna, dans le quartier Louisbourg, est presque à sa capacité maximale. Avant sa construction de cette section en 2003, le produit du traitement de l'eau était envoyé dans les lagunes d'épuration de Hearst, où il avait tendance à s'accumuler sur le système d'aération et à réduire sérieusement l'efficacité du traitement de l'eau.

« Nous en sommes maintenant à un point où le maintien de la forme d'élimination des boues est nécessaire avant qu'elle n'atteigne la concentration admissible permise dans le surnageant déversé. La composition des boues dans cette lagune est limitée aux matières organiques présentes dans l'eau de surface de la rivière Mattawishkwia et aux produits chimiques utilisés pendant le processus de traitement des boues. »

### Mise en œuvre de plans pour évaluer les options

En juillet 2023, un avis a été envoyé à l'inspecteur des boues du bureau régional de Timmins du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs pour l'informer de l'entretien prévu des bassins de décantation des boues. Initialement, les boues retirées devaient être utilisées pour le recouvrement de la décharge.

Mais la possibilité d'utiliser ces boues à des fins d'épandage sur les terres du nord est également devenue envisageable pour la Municipalité.

En novembre 2023, des échantillons prélevés dans les lagunes à boues ont été analysés pour s'assurer qu'ils répondaient aux exigences relatives à l'utilisation dans le dépotoir de Hearst ou de la matière de source non agricole en vue d'une utilisation bénéfique sur les terres agricoles. Les échantillons étaient conformes aux deux exigences.

Étant donné que les matières de source non agricole constituent une opportunité durable et plus avantageuse que l'option de la mise en décharge, un appel d'offres pour l'enlèvement, le transport et l'épandage des résidus liquides du plan de traitement des eaux a été publié sur le site Web des sollicitations publiques MERX le 31 mai dernier et a pris fin le 27 juin 2024. Sur les dix entreprises qui ont téléchargé le dossier d'appel d'offres, un seul soumissionnaire a présenté une proposition, à savoir Wessuc Inc, pour un coût supérieur à 800 000 \$ alors que le budget alloué pour ce projet était de 120 000 \$.

Parallèlement au processus d'appel d'offres, un plan de gestion des matières de source non agricole a été soumis au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise ainsi qu'au ministère des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) pour l'épandage des résidus du plan de traitement des eaux, avec l'approbation anticipée demandée pour le 1er juillet. Outre la clarification de la classification des odeurs, le personnel municipal n'a toujours pas reçu de réponse du MAAARO et l'épandage ne peut pas commencer avant l'approbation du plan.

### Négociation avec Wessuc

La politique de passation de marchés autorise « l'achat par négociation lorsqu'une seule offre est reçue dans le cadre de la procédure de passation de marchés ».

Les discussions avec Wessuc après l'ouverture ont permis de réduire le volume d'enlèvement des résidus, de 18 000 m<sup>3</sup> à 7 000 m<sup>3</sup>, pour un

coût de 28 400 \$ + TVH.

Une série d'options ont donc été énumérées par M. Léonard, soit d'annuler le projet et rémettre la proposition en 2025 dans l'espoir qu'un plus grand nombre de promoteurs soient disponibles pour le travail et que le coût unitaire soit moins élevé pour la Municipalité. Sinon, de conclure un accord avec le soumissionnaire pour l'enlèvement, le transport et l'épandage des résidus liquides de la station d'épuration d'environ 7 000 m<sup>3</sup>, ce qui améliorerait la qualité des effluents, et l'entretien de la cellule ouest ne serait pas nécessaire avant un an. Il y aurait aussi la possibilité d'annuler le projet et de lancer un nouvel appel d'offres pour l'enlèvement et le transport vers le site d'enfouissement, ou bien le statu quo, c'est-à-dire de ne rien faire.

Le directeur ajoute « qu'il convient également de noter que cette structure tarifaire ne s'applique qu'à la cellule ouest, étant donné qu'elle

est davantage influencée par l'action du vent qui remue les boues pendant la période de décharge. La cellule est nécessitée également un entretien sous forme d'enlèvement des boues. »

Selon lui, les deux premières options sont les plus pertinentes et même, l'idéal serait une combinaison des deux, puisqu'elles auront moins d'incidences secondaires.

La première pourrait être bénéfique si d'autres entrepreneurs démontrent de l'intérêt et font une offre ultérieure moins élevée. Par ailleurs, la deuxième option donne la valeur des travaux en 2024 pour une réduction substantielle du volume des boues, mais l'élimination complète des boues ne sera pas exécutée. Cette option nécessite également un financement supplémentaire de 168 000 \$, somme qui comprend les dépenses déjà engagées pour la préparation du projet sur le budget de l'année 2025.

## PPO en bref: la saisie d'une arme à feu chargée et de drogues mène à quatre arrestations

Par Renée-Pier Fontaine

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) de South Porcupine a effectué un contrôle routier sur la route 101 à Hoyle mardi dernier et après avoir parlé au conducteur, l'agent a observé une substance soupçonnée d'être de la cocaïne. Les quatre occupants du véhicule ont été arrêtés.

Une fouille du véhicule a été faite avant l'arrestation et la police a trouvé et saisi des drogues soupçonnées d'être du fentanyl, de la cocaïne, du crack et de la méthamphétamine, dont la valeur marchande totale est estimée à 30 000 \$. La police a également saisi une arme de poing chargée, un chargeur étendu, des munitions, une machette, quatre couteaux pliants et quatre téléphones portables.

Une femme de 43 ans, un homme de 43 ans et deux adolescents de 16 et 17 ans, tous de Timmins, ont été accusés de transport d'une arme à feu de manière imprudente, possession d'une arme et de munitions prohibées à des fins dangereuses, possession de munitions prohibées dans un but dangereux, port d'une arme et de munitions dissimulées, possession et connaissance de la détention non autorisée d'une arme à feu à autorisation restreinte, être occupant d'un véhicule à moteur sachant qu'il y avait une arme à autorisation restreinte, possession d'une arme à feu prohibée chargée, possession d'une substance de

fentanyl, de cocaïne, de méthamphétamine et de crack dans le but d'en faire le trafic. Un homme de 43 ans a aussi été accusé de conduite d'un véhicule avec du cannabis à portée de main, excès de vitesse soit 111 km/h dans une zone affichée à 90 km/h et obstruction de la plaque d'immatriculation.

Les deux jeunes ont aussi été accusés d'avoir manqué à l'obligation de se conformer à une peine et de possession d'une arme à feu en violation d'une ordonnance d'interdiction.

Les quatre accusés ont comparu en cour de cautionnement devant la Cour de justice de l'Ontario le 20 août 2024, à Timmins. Les adultes accusés ont été libérés et comparaitront à nouveau devant la Cour de justice de l'Ontario le 12 septembre 2024, à Timmins. Les deux adolescents demeurent en détention et comparaitront devant la Cour de justice de l'Ontario le 26 août 2024, à Timmins.



**NORTHLAND SEASONAL STORAGE** - Vente et locations

- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épanduses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Service de remorque à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR  
*Stephane Deschamps*

Après les heures de bureau :  
**705 335-0415**

149 Route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0  
**705-332-1414**  
www.northlandstorage.ca

## Hearst en bref : limite de vitesse, logements sans but lucratif

Par Renée-Pier Fontaine

Le ministère des Transports a étudié la demande de la Ville de Hearst pour baisser la limite de vitesse à 70 km/h à l'ouest de la municipalité. Lors de la réunion du conseil, la correspondance a été partagée et la réponse à la demande est favorable.

Un examen approfondi a été nécessaire pour déterminer la limite de vitesse la plus appropriée pour ce tronçon de la route 11. Plusieurs facteurs ont été pris en considération, tels que les caractéristiques de la circulation existante (véhicules, cyclistes et piétons), les caractéristiques physiques de la route, l'environnement routier spécifique et l'effet de ces facteurs sur le comportement des conducteurs.

Cet examen technique a permis d'établir que la limite de vitesse affichée de 70 km/h est actuellement la vitesse la plus appropriée

pour tous les usagers de la route. « Cela étant dit, il a également été déterminé qu'une extension de la zone de vitesse actuelle de 70 km/h vers l'ouest sur 1,3 kilomètre, jusqu'à l'ouest du Hearst Trailer Park, est appropriée. Nous sommes actuellement en train de préparer un règlement de l'Ontario pour modifier le règlement 619, afin de mettre en œuvre l'extension proposée de la zone de vitesse de 70 km/h le long de cette section de la route 11, en attendant l'approbation du ministre », conclut Kristin Franks, la superviseuse des services et relations régionales du nord.

À noter que le traitement de cette modification législative peut prendre plusieurs mois.

### Logements sans but lucratif

Les procès-verbaux des réunions du comité de logements sans but lucratif des mois d'avril et

mai 2024 ont été partagés. Voici les faits saillants de ces réunions.

Il y a eu d'importants dégâts d'eau dans la Résidence Gamelin, causés par une toilette bloquée qui avait un dysfonctionnement des clapets. L'eau s'est donc écoulée en permanence sur le sol de l'unité et dans l'unité inférieure, endommageant deux unités. Les dégâts ont été estimés à plus de 62 000 \$, de sorte que la directrice générale a dû faire une déclaration de sinistre auprès de Corporation Insurance. Elle a également indiqué qu'il fallait payer une franchise de 25 000 \$ en puisant dans le compte de réserve, car il n'y aurait peut-être pas assez de fonds dans les dépenses de fonctionnement pour couvrir le déficit. La directrice générale a fourni une copie des états financiers audités de 2023 pour approbation, démontrant un déficit de 28 105 \$ pour

l'ensemble des projets. Cela comprend le déficit de la Place Lambert s'élevant à 17 461 \$ et un déficit de 10 644 \$ pour tous les autres projets. Elle a également mentionné que les deux déficits étaient principalement dus aux revenus qui ont été inférieurs à ce qui avait été prévu, principalement en raison de la fin du Programme des propriétaires privés et de l'énorme roulement de personnel au cours de l'année.

Toutes les chambres de Maison Renaissance devaient être repeintes et le tapis des chambres remplacé. Le comité a attribué le contrat au soumissionnaire le moins cher, à savoir C&M Flooring, au prix de 23 488 \$ pour les moquettes et 15 200 \$ pour la peinture.

### Nouveau conseil de détachement de la Police provinciale

Avec l'entrée en vigueur du Règlement de l'Ontario 135/24 en avril dernier, un nouveau conseil de détachement a été mis en place pour chaque détachement de la PPO, remplaçant ainsi la Commission des services de police de Hearst établie par l'arrêté municipal no. 44-01. La Ville de Hearst et la Municipalité de Mattice-Val Côté feront désormais partie du « James Bay OPP Detachment Board 1 ».

Le nouveau conseil d'administration sera composé de cinq membres : Roger Sigouin et Gaëtan Baillargeon pour Hearst ; un membre du conseil municipal de Mattice-Val Côté ; un membre nommé par la Ville de Hearst qui n'est ni membre du conseil ni employé municipal ; et un membre nommé par le ministre. Les changements à la loi entraînent la dissolution de la Commission des services de police de Hearst et ne permettent pas de transférer les nominations existantes au nouveau conseil d'administration. Par conséquent, il est nécessaire de procéder à la nomination de deux membres du conseil et de lancer un appel aux candidatures auprès de la population pour pourvoir les trois sièges devant être nommés par la Municipalité de Hearst.

Comme le maire Sigouin et le conseiller Baillargeon étaient les élus siégeant à la Commission des services de police de Hearst et que ces derniers ont déjà reçu la formation requise puis fait l'objet des vérifications d'antécédents, il fut recommandé de procéder à leur nomination.

## PPO en bref : armes volées, facultés affaiblies et saisie de drogues

Par Renée-Pier Fontaine

Quatre armes à feu ont été volées dans une résidence de la rue King à Mattice : un fusil de chasse de calibre 12, Winchester modèle 50; une carabine à verrou de 8 mm, Remington modèle 700; une carabine à verrou Ceskoslovenska Zbrojovka AS BRNO modèle 257ACK; une carabine de calibre .303 de marque ou de modèle inconnu.

Les armes à feu auraient été volées entre octobre 2021 et avril 2024. Le fait de se procurer des armes à feu volées est une infraction pénale grave, et il est essentiel de tenir les contrevenants pour responsables afin de garantir une communauté plus sûre pour tous.

**Si vous avez des renseignements sur ces armes à feu manquantes, veuillez communiquer avec la PPO de Hearst au 1-888-310-1122. Si vous souhaitez garder l'anonymat, vous pouvez appeler Échec au crime au 1-800-222-8477 (TIPS) ou soumettre des informations en ligne à [www.ontariocrimestoppers.ca](http://www.ontariocrimestoppers.ca), où vous pourriez être éligible à une récompense en espèces pouvant aller jusqu'à 2000 \$.**

### Refus de donner un échantillon durant un programme RIDE

Le 12 août 2024, vers 12 h 30, la PPO a arrêté un véhicule sur la 8e Rue à Cochrane dans le cadre d'un programme RIDE. Les agents ont procédé à un dépistage obligatoire de l'alcoolémie et ont demandé à la conductrice de fournir un échantillon d'haleine. Elle a refusé et, à la suite de l'enquête, une femme de 28 ans,

de Cochrane, a été arrêtée et accusée de refus d'obtempérer.

L'accusée a été remise en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 17 septembre 2024, à Cochrane. Elle a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant 7 jours.

Rappelons que la loi sur le dépistage obligatoire de l'alcool autorise la police, munie d'un appareil de dépistage de l'alcool approuvé, à demander un échantillon d'haleine sur le bord de la route à tout conducteur arrêté légalement sans avoir de soupçon raisonnable quant à l'état d'ébriété du conducteur. L'accusation de refus est assortie des mêmes sanctions que la conduite en état d'ébriété, qui, en cas de condamnation, peuvent inclure des amendes, une peine d'emprisonnement et une suspension supplémentaire du permis de conduire d'au moins un an.

### Un contrôle routier a mené à plusieurs accusations criminelles

Deux femmes de Cochrane ont été inculpées de plusieurs infractions criminelles lors d'un contrôle routier sur le chemin Gouvernement à Kapuskasing, samedi soir dernier. Les policiers ont constaté en s'approchant du véhicule qu'un contenant d'alcool ouvert se trouvait dans la console centrale du véhicule. Les agents ont déterminé que le conducteur avait consommé une substance intoxicante.

La conductrice a été arrêtée et

transportée au détachement de Kapuskasing pour subir d'autres tests. Une fouille du véhicule fut effectuée; la police a trouvé et saisi des drogues soupçonnées d'être du fentanyl et de la cocaïne, des emballages, des téléphones cellulaires, une balance, un couteau, d'autres accessoires liés à la drogue ainsi qu'une petite somme d'argent en dollars canadiens.

Une femme de 33 ans, de Cochrane, a été accusée de conduite avec facultés affaiblies par la drogue, possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic, conduite d'un véhicule à moteur avec un contenant ouvert de boisson alcoolisée et conduite d'un véhicule dangereux.

L'accusée susmentionnée a été remise en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 7 octobre 2024, à Kapuskasing. Elle a également fait l'objet d'une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été mis en fourrière pendant 7 jours.

De plus, la passagère du véhicule, une femme de 39 ans, de Cochrane, a été arrêtée et accusée de possession de cocaïne et de fentanyl dans le but d'en faire le trafic, possession d'une arme dans un but dangereux et non-respect d'une ordonnance de mise en liberté.

L'accusée susmentionnée demeure en détention et sa prochaine comparution devant la Cour de justice de l'Ontario est prévue pour le lundi 26 août 2024, à Kapuskasing.

## L'Ontario accorde 400 M\$ pour les routes municipales

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé que, depuis mercredi, il accepte des demandes de financement des municipalités dans le cadre du *Volet de services de base pour la construction de logements, s'élevant à 400 millions de dollars*. C'est un volet du *Programme pour l'infrastructure municipale et le logement d'un milliard de dollars* afin de construire, d'entretenir et de réparer les routes, les ponts et les ponceaux municipaux qui soutiendront la construction de nouveaux logements.

Sur ces 400 millions de dollars, le gouvernement alloue 120 millions de dollars de plus à des projets dans de petites municipalités ainsi que des municipalités rurales et du Nord qui n'ont pas de cibles en termes de logements afin de mieux soutenir les besoins propres à ces collectivités en expansion.

« Le gouvernement provincial travaille avec nos partenaires municipaux pour soutenir leurs

besoins en matière d'infrastructures et de faire en sorte qu'il se construise davantage de logements dans toute la province, a déclaré Kinga Surma, ministre de l'Infrastructure. Cet investissement, qui s'ajoute aux 970 millions de dollars que nous injectons dans les infrastructures d'eau par le truchement de la première période d'acceptation des demandes du Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements, permettra de bâtir plus de 511 000 logements, ce qui fera avancer le partenariat historique que nous avons, les municipalités, pour bâtir les infrastructures et les logements dont nos collectivités ont besoin pour croître et prospérer. »

Les municipalités pourront soumettre des demandes destinées au *Volet de services de base pour la construction de logements*. Les projets admissibles incluront les routes et les ponts qui permettent d'avoir des infrastructures pour des logements

et qui favorisent la croissance au sein des collectivités. Il doit s'agir de projets de construction à neuf, de réfection, de réparation, de reconstruction ou de remplacement. De plus amples renseignements sur le programme et la façon de soumettre une demande sont disponibles sur le site du gouvernement. Le reste du financement relevant du *Programme pour l'infrastructure municipale et le logement* aidera les municipalités à cibler d'autres priorités essentielles en matière de maintien de la santé et de la sécurité des réseaux locaux d'eau et d'eaux usées. Plus de renseignements sur ce financement, dont l'admissibilité et les détails à propos de la réception des demandes, seront annoncés plus tard cette année.

« Même si les taux d'intérêt élevés et l'incertitude mondiale se sont répercutés sur les mises en chantier de logements, nous veillons à poser les fondations d'un essor à long

terme de la construction à mesure que les circonstances économiques s'améliorent, a indiqué Paul Calandra, ministre des Affaires municipales et du Logement. Nous allons continuer de faire notre part pour donner aux municipalités les outils dont elles ont besoin pour construire des logements plus vite. Notre gouvernement s'attache à faire des investissements historiques dans les infrastructures, que ce soit en aidant les collectivités à entretenir les routes et les ponts ou en mettant à niveau les réseaux d'eau et d'eaux usées, afin de favoriser la mise en chantier de nouveaux logements en Ontario. »

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement de l'Ontario a aussi annoncé le lancement d'une deuxième période de réception des demandes dans le cadre du *Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements de 1,2 milliard de dollars*.

## L'Ontario force la fermeture de dix centres de consommation

Émilie Gougeon-Pelletier IJL – Réseau.Presse – Le Droit

La province obligera la fermeture de dix centres de consommation supervisée, dont un situé à Ottawa, puisqu'ils sont à moins de 200 mètres d'écoles ou de garderies, et veut interdire l'ouverture de nouveaux centres.

La ministre de la Santé, Sylvia Jones, en a fait l'annonce durant son discours devant les participants au congrès annuel de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO).

« Les parents s'inquiètent des aiguilles jetées que leurs enfants pourraient ramasser, a-t-elle déclaré. Certains parents ne se sentent plus à l'aise d'envoyer leurs enfants à l'école primaire locale ou les ont retirés de leur garderie. »

La province cite la hausse des crimes rapportés autour des centres de consommation pour justifier cette décision.

La ministre de la Santé a affirmé dans son discours que les crimes violents ont augmenté de 146 %

près du site de consommation supervisée situé à Ottawa, dans le quartier Somperset.

Dans un communiqué publié par le ministère, on parle d'un taux de criminalité de 250 % plus élevé près de ce site que dans le reste de la ville.

La ministre a aussi rappelé la mort d'une femme de Toronto, atteinte par une balle perdue lors d'une fusillade à proximité d'un centre de consommation supervisée.

Parmi les centres qui devront fermer leurs portes, cinq sont situés à Toronto. Outre celui situé à Ottawa, les quatre autres sont à Kitchener, Thunder Bay, Hamilton et à Guelph.

Le gouvernement Ford prévoit aussi présenter un projet de loi pour interdire aux municipalités ou à toute organisation d'ouvrir de nouveaux sites de consommation supervisée, ou de participer aux initiatives fédérales de décriminalisation des drogues.

### Nouveaux centres de traitement

Sylvia Jones assure que les personnes aux prises avec des problèmes de dépendances seront maintenant prises en charge dans 19 nouveaux « carrefours d'aide aux sans-abris et de lutte contre les dépendances », au coût de 378 millions de dollars en fonds publics.

Les dix centres de consommation supervisée qui devront fermer leurs portes d'ici mars prochain seront encouragés à soumettre des propositions pour se transformer en carrefours d'aide aux sans-abris et de lutte contre les dépendances.

Ces carrefours - on ne sait pas encore où ils seront situés - n'auront pas le droit d'offrir des services de consommation supervisée ou de programmes d'échange de seringues.

« Je ne considère pas que regarder quelqu'un s'injecter une drogue illicite soit une mesure de santé publique dans la province de l'Ontario. Nous devons faire mieux », a soutenu la ministre Jones, en conférence de presse.

### Débat

La crise des opioïdes, alimentée par l'approvisionnement de drogues de plus en plus toxiques, a tué plus de 2500 personnes en Ontario l'année dernière.

N'empêche, le débat sur la meilleure façon de lutter contre les dépendances a pris le devant de la scène ces derniers mois.

Les racines de la crise des opioïdes sont « multidimensionnelles », selon

un rapport de l'AMO, publié en juillet. Cette crise a été aggravée par les gouvernements qui se sont succédé à sous-financer les services sociaux qui soutiennent la sécurité du revenu, le logement abordable et la prévention et le traitement des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, selon le rapport de l'AMO.

Selon l'association, les sites de consommation supervisée sont un élément important de l'approche de réduction des méfaits de l'Ontario.

Aucune surdose survenue dans les centres de consommation supervisée n'a entraîné de décès, selon Statistique Canada. Sylvia Jones a assuré que sa nouvelle politique ne coutera pas de vies non plus. « Les gens ne vont pas mourir, ils vont avoir accès au service », a-t-elle indiqué.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) de l'Ontario a critiqué l'annonce de la ministre de la Santé, disant que son gouvernement venait de prendre « la décision cruelle de retirer un outil vital qui sauve des vies ».

La cheffe du Parti libéral de l'Ontario, Bonnie Crombie, a convenu que les sites ne devraient pas être situés à côté des écoles. Elle a toutefois critiqué la province au sujet du financement des soins de santé et a déclaré que le gouvernement progressiste-conservateur « doit être clair sur la manière dont il maintiendra la capacité requise pour fournir un traitement à ceux qui en ont besoin ».



**RE/MAX**  
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage  
Independently owned and operated

Tél: 705-372-5408  
Sans Frais: 1-800-601-8601  
audrey@remaxcrown.ca

**AUDREY AUBIN**  
AGENTE IMMOBILIERE

# Moins d'heures pour les étudiants internationaux, coup dur pour les employeurs

Par Ndery Dione

Il y aura un grand changement en septembre prochain au sein de certaines entreprises à Hearst, avec l'abolition du programme qui ne limitait pas les heures travaillées des étudiants internationaux hors campus. Cette limite aura des répercussions considérables pour les employeurs locaux dans de petites communautés comme celle de Hearst, qui risque de manquer de personnel.

Pour la directrice générale de La Maison Verte, Mireille Morrissette, et celle de Maison Renaissance, Jessica Baril, la situation est préoccupante.

## Mireille Morrissette

« Nous aurons besoin de 60 employés cet automne pour une période de trois mois afin de mener à bien l'empaquetage de nos produits, » explique Mireille Morrissette. « L'année passée, nous avons pu compter sur plusieurs étudiants de l'Université de Hearst qui travaillaient de nombreuses heures. Cette année, avec la nouvelle limitation, ce sera un défi de taille. »

Par contre, Mme Morrissette a encore de l'espoir, car il y a un certain nombre d'étudiants qui vont faire quelques heures de travail ailleurs et venir compléter le reste de leurs heures sur les 24 par semaine à La Maison verte. En plus, l'entreprise a d'autres employées qui sont des femmes originaires de la région, mais elle compte aussi sur les étudiants internationaux qui sont inscrits à l'Université de Hearst pour assurer sa production.

Mireille reconnaît que la loi pourrait même entraîner des retards de production, en particulier parce qu'elle risque de perdre des employés expérimentés qui ont d'autres emplois, laissant La Maison Verte avec une main-d'œuvre moins formée en commençant cette année par de nouveaux étudiants. « La rapidité et la performance sont essentielles pour nous, » souligne-t-elle. « Si nous ne pouvons pas compter sur les étudiants internationaux pour travailler autant qu'avant, nous risquons de ne pas finir l'empaquetage à temps, surtout avec les coûts supplémentaires associés au chauffage de nos serres en hiver. »

Pour Mme Morrissette, même si elle veut toujours offrir de bonnes conditions de travail à ses employés, elle prévient que l'augmentation prévue du salaire minimum en novembre va mettre davantage de pression sur les budgets déjà



« L'année passée, nous avons pu compter sur plusieurs étudiants de l'Université de Hearst qui travaillaient de nombreuses heures. Cette année, avec la nouvelle limitation, ce sera un défi de taille. »

- Mireille Morrissette

Photo : Mireille Morrissette

serrés.

Originaire de Hearst, Mireille Morrissette a construit une carrière solide dans sa ville natale après avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en relations publiques à La Cité collégiale d'Ottawa en 2014 et un baccalauréat en administration des affaires à l'Université de Hearst en 2017. Ensuite, Mme Morrissette a commencé sa carrière professionnelle par des stages et des formations avant d'occuper le poste d'adjointe à la direction de La Maison Verte de janvier 2020 à septembre 2022. Depuis son retour, elle est désormais à la tête de l'entreprise appartenant à l'Association Parmi-Elles, un collectif qui vise à créer des emplois pour les femmes de la région. Sous sa direction, La Maison Verte a poursuivi sa mission de gestion des opérations, des ressources humaines et des finances, tout en s'adaptant aux défis économiques locaux.

## Jessica Baril

À la Maison Renaissance, Jessica Baril gère un centre de traitement résidentiel pour la toxicomanie. Avec une clientèle principalement masculine provenant de tout le nord de l'Ontario, c'est un pilier dans la communauté depuis plus de 40 ans. Jessica, originaire de Hearst et qui a travaillé pendant dix ans comme conseillère clinique pour les résidents avant de devenir directrice générale il y a cinq ans, est bien consciente des défis que cette nouvelle loi représente pour son organisme.

Pour Jessica aussi, la situation est

préoccupante. « Tous nos employés étudiants étrangers ont d'autres emplois, et ils seront désormais obligés de réduire leurs heures de travail ici, » explique-t-elle. « Les postes à temps partiel, en particulier ceux occupés durant les weekends et les postes à temps occasionnel pour des remplacements, sont majoritairement tenus par des étudiants internationaux. » Maison Renaissance, qui fonctionne 24 heures sur 24, ne peut pas se permettre de manquer de personnel. « Nous ne pouvons pas envoyer les résidents chez eux à cause d'un manque d'employés, » dit Jessica. Afin de compenser le manque d'effectif, elle pense faire appel au personnel administratif pour combler les heures, mais cela pourrait entraîner une augmentation des coûts. « Si nous devons offrir des heures supplémentaires pour combler les lacunes, cela affectera notre budget déjà serré. » L'adjointe aux finances et chargée de faire l'horaire des employés à Maison de Renaissance, Debbie Paquin, mentionne aussi que la loi aura un impact sur l'organisme, car le syndicat exige de donner 16 h comme temps partiel aux

étudiants internationaux toutes les fins de semaine.

Mme Baril exprime également ses inquiétudes quant à la capacité de son organisme à attirer et à retenir les étudiants internationaux dans ce nouveau contexte. Mais elle réfléchit à l'éventualité d'embaucher d'autres employés pour combler les postes à temps partiel et occasionnels, bien que cela implique des défis de recrutement dans un marché du travail déjà difficile.



« Nous ne pouvons pas envoyer les résidents chez eux à cause d'un manque d'employés. »

- Jessica Baril

Photo : Ndery Dione

La publicité,  
pour vous,  
C'EST UN PEU FLOU ?



On peut  
vous aider à y  
**VOIR PLUS  
CLAIR !**

LES  
**Médias**  
de l'épinette noire

705 372-1011



# Le 28 août c'est la rentrée scolaire 2024!

Bonne rentrée  
à tous nos élèves,  
petits et grands,  
ainsi qu'à  
notre personnel.



CONSEIL SCOLAIRE  
CATHOLIQUE  
DE DISTRICT DES  
GRANDES  
RIVIÈRES

cscdgr.education  
800 465-9984



Viljo's



**Home**  
furniture

GE APPLIANCES  
CENTER  
**HEARST**

17 9e Rue,  
Hearst ON  
POL 1N0  
362-4846

**LA RENTRÉE SCOLAIRE** · Allez voir notre collection complète au [homefurniture.ca](http://homefurniture.ca)

## Des milliers de personnes au Mud Fest de Jogues

Par Renée-Pier Fontaine IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le weekend dernier, des centaines de personnes se sont installées au village de Jogues pour les festivités annuelles du Mud Fest. En fait, près de 3000 personnes ont passé sur le site du festival. Le camping sur les lieux a accueilli 63 roulottes, il y a eu plus d'une centaine d'inscriptions au total pour les deux journées de courses, et 107 inscriptions au rallye de véhicules utilitaires sport du dimanche matin. Des prestations musicales ont fait vibrer le village lors des deux soirs et les lieux étaient accessibles aux gens de tous les âges, soit le jour et en soirée durant les spectacles.

La première journée du festival, le vendredi, les courses de VTT et de côte-à-côte se déroulaient en fin d'après-midi avec une belle participation de 64 conducteurs. En soirée, les gens ont pu danser sur la musique de Northbound et Larry Berrio.

Le lendemain, les inscriptions pour les courses de camions *pick-up* ont presque que doublé comparativement à l'année précédente. En soirée, Michel Blais, un musicien local, a fait un show d'une heure environ et le comité avait mis le paquet en présentant LGS (Le Groupe Swing) comme



**Plusieurs changements ont été apportés cette année afin d'offrir la meilleure expérience possible au public et aux coureurs qui étaient nombreux cette année à provenir d'en dehors de la région de Hearst.**

Photos : Renée-Pier Fontaine

artiste principal du weekend. « Le samedi, c'était vraiment une participation record, surtout pour les gens qui sont venus pour voir Le Groupe Swing. Je pense que c'était vraiment une bonne décision d'investir un peu plus dans la *band*. Ils nous ont donné tout un *show*, le monde sautait dans la tente. Quand on a regardé ça nous autres, le comité organisateur, on ne pouvait pas être plus fiers de ce qu'on avait accompli », explique Savannah Dillon, membre du comité.

Plusieurs changements ont été apportés cette année afin d'offrir la

meilleure expérience possible au public et aux coureurs qui étaient nombreux cette année à provenir d'en dehors de la région de Hearst. « Des gens de Timmins, Sudbury et les alentours ainsi que nos coureurs locaux. C'est le fun de voir que les gens répondent à l'invitation et viennent en grand nombre. La plupart des campeurs sont venus s'installer le jeudi soir, c'était beau à voir, la lignée de roulottes dans le *croche* à Jogues qui attendaient de rentrer sur le site! »

Des services de raccompagnement étaient disponibles pour ceux qui

retournaient à Hearst. Une équipe d'agents de sécurité locale gérée par Daniella Gagnon et Junior Bolduc était sur place pour assurer un déroulement des activités sans incident majeur. Leur travail permet aux organisateurs d'événements de se concentrer sur d'autres éléments importants et d'avoir un site supervisé.

Le comité a déjà hâte à 2025 et ils ont plusieurs idées pour la prochaine édition. Ils se disent plus que satisfaits des équipes de bénévoles et du travail acharné de chacun des membres du Mud Fest de Jogues.



**JUST ROOFING**  
FRAMING & RENOVATIONS INC.

**705.372.3840**

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

**NORTHERN MONUMENTS DU NORD**

**Immortalisez vos  
êtres aimés!**

Pour une vaste gamme  
de monuments et  
les compétences nécessaires  
pour les personnaliser,  
voyez votre expert.

**Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321**

*Consultation gratuite à domicile*

# Les crèmes solaires maison sont dangereuses ? **VRAI**



Kathleen Couillard

## Les origines

En juin dernier, la créatrice de contenu Nara Smith proposait sur sa chaîne TikTok une recette à base d'huile de noix de coco, de beurre de karité, d'huile de jojoba et d'oxyde de zinc. Celle-ci a été vue plus de 2 millions de fois.

Elle n'était qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Dans une étude sur l'efficacité et la sécurité des crèmes solaires maison publiée en février dernier, des chercheurs turcs ont constaté que les recherches Google de recettes de crèmes solaires maison étaient en hausse depuis 2020.

La popularité de ces recettes est souvent alimentée par des rumeurs comme quoi les crèmes solaires commerciales seraient nocives. Dans un communiqué publié le 19 juin 2024, l'Ordre des chimistes du Québec sentait le besoin de réagir. « Des influenceurs et influenceuses propagent des informations erronées et mensongères concernant la crème solaire, prétendant que ses ingrédients seraient nocifs pour la peau ».

De fait, la sécurité des crèmes solaires commerciales est bien démontrée, comme le résumait plus tôt cet été la journaliste Valérie Borde, et comme en avait parlé le *Détecteur de rumeurs* en 2019. Le 19 juillet dernier, Santé Canada publiait un avis mettant en garde « contre les risques potentiels liés à l'utilisation d'écrans solaires faits maison ».

Le Cancer Council de l'Australie ne recommande pas lui non plus ces crèmes solaires artisanales. Dans un texte publié en 2021, il rappelle que ces recettes ne sont soumises à aucun test permettant de garantir leur efficacité pour protéger contre les effets nocifs des rayons UV du Soleil. Effets qui, eux, ont été démontrés par des décennies de recherches en biologie.

## Des huiles qui offrent peu de protection

En 2019, des chercheurs de la Floride avaient analysé différentes recettes de crème solaire maison trouvées sur Pinterest. Il en ressortait que les ingrédients les plus souvent recommandés étaient l'huile de noix de coco, les huiles essentielles comme celle de lavande et de framboise, le beurre de karité et la cire d'abeille. Les chercheurs avaient constaté la grande popularité de ces recettes, mais n'étaient pas allés jusqu'à en analyser l'efficacité.

Cependant, plusieurs études l'ont fait, et ont démontré que les huiles utilisées dans ces recettes offrent peu de protection contre le soleil. Par exemple, dès 2010, des chercheurs de l'Inde ont déterminé le facteur de protection solaire (FPS) de différentes huiles végétales. Les deux huiles les plus efficaces, l'huile d'olive et l'huile de noix de coco, avaient un FPS entre 7 et 8.

À titre de comparaison, l'agence américaine en charge d'approuver aliments et médicaments (la FDA) recommande de privilégier des crèmes solaires avec un FPS supérieur à 15. Aux États-Unis, les crèmes solaires avec un FPS inférieur doivent même inscrire sur l'étiquette qu'elles ne peuvent pas prévenir le cancer.

Les résultats obtenus par les scientifiques indiens avaient été confirmés en 2016 par des chercheurs américains qui avaient mesuré la capacité de différentes huiles à bloquer les rayons UV. Ils ont conclu que l'aloë vera, l'huile de canola, l'huile de citronnelle, l'huile de noix de coco, l'huile

Plusieurs recettes de crème solaire à faire soi-même à la maison ont circulé sur Internet ces derniers mois. La mode tire son origine d'une crainte quant aux crèmes solaires traditionnelles, mais le *Détecteur de rumeurs* a constaté que ces produits artisanaux comportent plusieurs risques.

d'olive et l'huile de soya absorbaient très peu les rayons UV. C'est la raison pour laquelle elles ne peuvent pas protéger efficacement contre les rayons du Soleil.

## Quelle quantité d'oxyde de zinc ?

Parmi les recettes trouvées sur Pinterest par les chercheurs de la Floride, 35 % contenaient de l'oxyde de zinc, une substance reconnue pour bloquer les rayons UV. Toutefois, la quantité à utiliser était indiquée dans seulement 17 % des cas.

Or, bien que l'efficacité de l'oxyde de zinc soit reconnue, celui-ci doit être en quantité suffisante. Dans un document publié en 2012 sur les écrans solaires, Santé Canada expliquait que l'oxyde de zinc, à une concentration de 25 %, présente un FPS maximum de 7. Et cette valeur diminue à 3 lorsque la concentration est de 10 %. De plus, l'oxyde de zinc doit être bien réparti dans la préparation, rappelle le Cancer Council australien.

Qui plus est, l'oxyde de zinc dans les produits cosmétiques est considéré comme sécuritaire seulement jusqu'à une concentration maximale de 25 %, peut-on lire dans un document de l'Union européenne datant de 2016. La concentration utilisée dans certaines recettes testées par l'équipe française pouvait toutefois atteindre 35 %. Pour éviter de dépasser la valeur maximale de 25 %, Santé Canada recommande aux fabricants d'écrans solaires d'ajouter d'autres ingrédients comme le dioxyde de titane.

## Des allégations qui ne passent pas le test

Le tiers des recettes sur Pinterest analysées par les chercheurs de la Floride mentionnaient un FPS, généralement entre 30 et 40. Ces allégations ne sont pas soutenues par la recherche.

En effet, des chercheurs français ont testé 15 recettes de crème solaire trouvées sur Internet en 2020, dont neuf contenaient de l'oxyde de zinc. Leurs résultats ont révélé que trois recettes n'offraient aucune protection solaire et que les 12 autres avaient un FPS inférieur à 6.

Les chercheurs turcs ont pour leur part testé 12 recettes maison de crème solaire en 2024. Le FPS de ces crèmes variait de 2 à 34. Cependant, la majorité était de moins de 15 et trois présentaient un FPS inférieur à 5 — une protection de loin insuffisante.

Plusieurs de ceux qui, ces dernières années, ont recommandé la prudence quant aux crèmes de fabrication maison, rappellent que les chercheurs qui testent ou préparent les écrans solaires ont accès à des instruments de laboratoire beaucoup plus précis que ce à quoi ont accès les amateurs chez eux.

## Verdict

**La majorité des recettes de crème solaire maison ne sont pas suffisamment efficaces pour protéger des rayons du Soleil. De plus, les écrans solaires en général requièrent une préparation méticuleuse qui les rend difficiles à réaliser à la maison, ce qui peut diminuer encore plus leur niveau d'efficacité et de sécurité.**

**Jouez**  
n'importe où vous soyez!

**RADIO BINGO**  
SAMEDI À 11 h

allez en ligne sur :

**CINN911.com**

Prix à gagner de ce samedi : 1800 \$\$\$



# MOT CACHÉ

T	P	D	N	E	E	S	E	T	E	C	N	A	R	U	D	N	E	I	N
E	N	R	E	O	F	T	O	S	N	A	R	R	I	V	E	E	F	N	O
T	C	E	O	S	H	O	E	R	S	E	E	M	H	T	Y	R	I	T	I
N	P	N	M	G	C	T	U	L	T	E	M	P	E	N	T	E	T	E	S
E	E	E	A	E	R	E	A	L	H	I	T	E	M	P	S	P	C	R	S
M	R	E	P	T	V	A	N	R	E	T	E	I	F	E	X	I	E	V	E
E	F	N	A	N	S	U	M	T	A	E	A	D	V	F	E	E	J	A	R
N	O	N	Y	I	A	I	O	M	E	M	O	U	J	C	U	D	B	L	G
I	R	O	S	R	N	E	D	M	E	S	E	O	N	T	O	A	O	L	O
A	M	D	A	P	T	R	A	E	S	R	G	A	C	M	E	U	H	E	R
R	A	N	G	S	E	C	R	A	P	G	E	H	E	T	O	J	R	C	P
T	N	A	E	I	T	T	R	E	I	S	A	T	E	N	R	N	A	I	E
N	C	R	T	I	E	D	E	N	E	U	I	R	R	L	E	A	T	R	R
E	E	N	V	M	C	U	G	E	S	R	P	A	S	O	C	R	P	E	T
C	E	I	O	A	Q	A	B	S	E	E	T	S	I	P	U	S	G	E	E
S	T	L	R	I	L	M	U	M	C	A	D	E	N	C	E	T	U	I	D
E	I	D	S	L	A	R	E	I	S	R	U	O	C	R	A	P	I	M	E
K	I	Y	U	J	E	N	C	H	R	O	N	O	M	E	T	R	E	N	C
O	H	R	N	S	T	R	O	F	F	E	I	N	T	E	N	S	I	T	E
P	E	E	E	S	P	O	R	T	N	O	I	T	I	T	E	P	M	O	C

Thème : Course / 8 lettres

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>A</b><br>Activité<br>Allure<br>Arrivée<br>Athlète                                | <b>E</b><br>Endurance<br>Énergie<br>Enjambée<br>Entraînement<br>Épreuve<br>Étirements | <b>M</b><br>Montée<br>Mouvement<br>Muscle   | <b>S</b><br>Santé<br>Séance<br>Sentier<br>Sortie<br>Sport<br>Sprint |
| <b>C</b><br>Cadence<br>Cardio<br>Chaussures<br>Chronomètre<br>Compétition<br>Courir | <b>F</b><br>Foulée<br><b>I</b><br>Intensité<br>Intervalle                             | <b>O</b><br>Objectif  | <b>T</b><br>Temps<br>Trajet   |
| <b>D</b><br>Départ<br>Descente<br>Distance<br>Dossard                               | <b>J</b><br>Jogging<br><b>K</b><br>Kilomètre<br><b>L</b><br>Laiton<br>Lavabo          | <b>P</b><br>Parcours<br>Pas<br>Paysage<br>Pente<br>Performance<br>Physique<br>Pied<br>Piste | <b>V</b><br>Vitesse   |
| <b>E</b><br>Échauffement<br>Effort  | <b>M</b><br>Marathon  | <b>R</b><br>Randonnée<br>Routine<br>Rythme  |   |

**CÔTELETTE DE PORC AUX TOMATES CERISES**



**ÉTAPES DE PRÉPARATION**

- Sur une assiette, arroser la côtelette de jus de citron. Parsemer de l'origan. Saler et poivrer. Huiler légèrement la viande.
- Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer la côtelette dans l'huile 4 minutes. Retourner la côtelette. Ajouter la courgette et l'ognon. Poursuivre la cuisson 4 minutes en remuant les légumes à quelques reprises. Ajouter de l'huile, au besoin. Déposer la viande sur une assiette et laisser reposer 5 minutes.
- Dans la poêle avec les légumes, ajouter les tomates. Poursuivre la cuisson jusqu'à ce que la courgette soit tendre et que les tomates relâchent leur jus, soit environ 4 minutes. Saler et poivrer. Servir la côtelette avec les légumes. Accompagner de tsatsiki et d'un quartier de citron.

**INGRÉDIENTS**

- 1 côtelette de porc avec ou sans os d'environ 2 cm (3/4 po) d'épaisseur
- 1/2 citron, coupé en quartiers
- 5 ml (1 c. à thé) d'origan séché
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 1 petite courgette, coupée en cubes
- 1/2 petit oignon rouge, coupé en quartiers
- 70 g (1/2 tasse) de tomates cerises, coupées en deux

# SUDOKU

			7					2
	7	3						1
			8	4				
						1		9
					5		3	8
						7		
	2				9			
5		9		3				2
8	1		6		2			5

**RÈGLES DU JEU :**

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

**RÉPONSE DU JEU N° 888**

8	5	6	2	7	9	4	1	8
7	2	8	4	3	1	6	9	5
4	6	1	9	8	5	7	2	3
5	9	7	8	1	4	2	3	6
8	3	2	5	6	9	1	4	7
6	1	4	7	2	3	8	5	9
9	7	3	1	4	8	5	6	2
1	8	5	6	9	2	3	7	4
2	9	4	3	5	7	6	8	1

## POUTINE

de la semaine

EN VEDETTE

Situé au 25, 9<sup>e</sup> Rue à Hearst



Réservez votre repas dès aujourd'hui!  
Appelez-nous 705 221-7679  
ou scannez le code QR :



**HEURES D'ÉTÉ**  
Lundi au jeudi : 11 h à 19 h  
Vendredi : 11 h à 20 h  
Fermé les samedis et dimanches pour l'été, jusqu'au 2 septembre.

**- 38 SORTES DE POUTINE !!**  
- GRAB-N-GO  
- PLATS CHAUDS À EMPORTER (DIFFÉRENT CHAQUE JOUR)



## OFFRE D'EMPLOI Secrétaire-réceptionniste et distribution

**POSTE PERMANENT / TEMPS PLEIN  
40 HEURES PAR SEMAINE - SALAIRE DE 23 \$ L'HEURE,**

**Pensez-vous avoir ce qu'il faut pour réussir dans ce milieu passionnant et en constante évolution ? Vous feriez partie d'une équipe qui s'épanouit à tisser des liens avec la population de la région de Hearst et des environs. Les Médias de l'épinette noire inc. ont un mandat de proximité et ils sont en première ou deuxième ligne avec les auditeurs/lecteurs et travaillent souvent en étroite collaboration avec le continuum de services communautaire.**

**Les Médias de l'épinette noire est à la recherche d'une personne dynamique aimant travailler et ayant à cœur de desservir sa clientèle de plus en plus diversifiée et inclusive. Se rapportant à la direction générale, cette personne est responsable de toutes les fonctions liées au secrétariat, à la réception et à la distribution du journal Le Nord de manière hebdomadaire.**

### PRINCIPALES FONCTIONS

- Responsable de la réception : cette personne est le premier visage rencontré par la clientèle. Elle se doit d'être accueillante, chaleureuse et amicale.
- Recevoir les clients qui arrivent à nos bureaux pour les servir, les diriger aux bonnes personnes si c'est le cas, et s'assurer qu'ils repartent avec le sentiment d'avoir été écoutés et d'avoir bien fait de se déplacer.
- Répondre aux appels téléphoniques, les diriger à la personne concernée et en cas d'absence de celle-ci s'assurer de bien prendre le nom, le numéro de téléphone ainsi que la raison de l'appel.
- Responsable du courriel info@hearstmedias.ca. Bien souvent, ce courriel est utilisé par des personnes qui ne connaissent pas très bien notre organisme. Il est très important de répondre aux questions posées et d'assurer un suivi.
- Effectuer toutes les tâches reliées au secrétariat : courrier, dactylographie, entrées des données, messagerie, etc.
- Responsable de la distribution du journal papier et voir à que le journal numérique soit bien publié sur la page Internet : lejournallenord.com
- Offrir un coup de main au maquettiste ou à la webmestre.

### FORMATION REQUISE

Être détenteur(trice) d'un diplôme d'études d'une institution secondaire ou postsecondaire reconnue

### HABILETÉS ET CONNAISSANCES REQUISES

- Capacité à travailler avec les ordinateurs
- Maîtrise du français et de l'anglais, parlé et écrit
- Habileté à travailler avec le public et en équipe
- Connaître les logiciels utilisés par la radio, le journal et des sites Internet
- Sens de l'organisation
- Dynamisme, autonomie, responsable et initiative
- Aimable, amicale, chaleureuse et accueillante
- Responsable et fiable
- Effectuer stratégiquement la promotion des activités et services de l'organisme auprès de la clientèle cible
- S'assurer de la satisfaction des membres à l'égard des services offerts et agir proactivement pour élaborer des plans d'amélioration

### DÉTAILS DU POSTE

**Heure de travail :** 35 heures/semaine

**Avantages sociaux :** 2 semaines de vacances annuelles, assurance collective et congés payés

**Type d'emploi :** permanent, temps plein

**Tarif horaire :** 23 \$ / heure

**Lieu du poste :** en présentiel au 1004, rue Prince Hearst, Ontario

### **Selon les critères d'admissibilité du programme :**

- avoir 35 ans ou moins à la date de début de l'emploi
- être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e)

Ce poste est disponible dès maintenant et le processus de recrutement est en cours. Veuillez envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae à ([jpelletier@hearstmedias.ca](mailto:jpelletier@hearstmedias.ca)) avant le **mardi 27 aout** à minuit. Nous remercions tous les candidats de l'intérêt qu'ils portent à ce poste, mais nous ne contacterons que les personnes sélectionnées pour un entretien.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (AODA), nous vous invitons à contacter notre service des ressources humaines à l'adresse [jpelletier@hearstmedias.ca](mailto:jpelletier@hearstmedias.ca) afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires si vous avez besoin d'aménagements à n'importe quel stade de la procédure.

**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : C'INN À HEARST  
ET PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS !**

## LES SPORTS

## C'est reparti pour les Lumberjacks

Par Guy Morin

Les préposés du Centre récréatif Claude-Larose ont complété la préparation de la glace Claude-Giroux la semaine dernière pour permettre la tenue de l'école de hockey annuelle du Hockey mineur de Hearst cette semaine. Ce weekend, c'est au tour des Lumberjacks de sauter sur la patinoire alors que les joueurs doivent se rapporter ce vendredi. Au menu, rencontre avec l'état-major ainsi que les entraîneurs et quelque temps de glace pour se familiariser avec les installations et les nouveaux coéquipiers. L'Orange et Noir devrait par la suite commencer ses opérations journalières dans les prochains

jours avant de disputer deux matchs présaison face au Walleye de Kam River les 6 et 7 septembre prochain au Centre récréatif Claude-Larose.

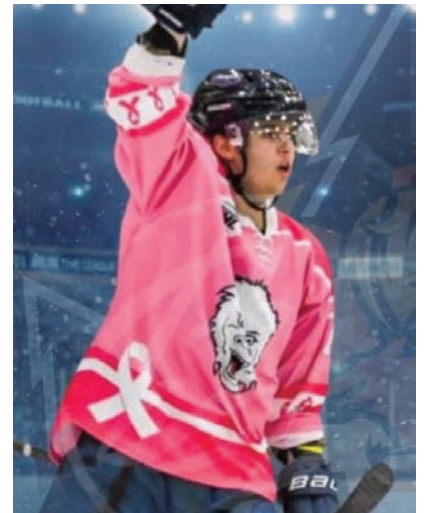
Par ailleurs, au cours des dernières semaines, les Jacks ont annoncé la mise sous contrat de l'attaquant Keenan Quenneville, originaire d'Ingelside en Ontario. Il mesure 5'11" et fait osciller la balance à 175 lb. Il évoluait à l'Académie de hockey de l'Ontario la saison dernière.

Les Bucherons ont également retenu les services du défenseur américain Sam Taylor, originaire de St-Louis au Missouri. Il fait 5'10" et pèse 170 lb.

Rappelons que la saison des Lumberjacks débutera sur la route avec un voyage de trois matchs à Sudbury, Blind River et Espanola les 13,14 et 15 septembre avant de recevoir Sudbury et Powassan le weekend suivant.



**Keenan Quenneville, originaire d'Ingelside en Ontario.** Photos : Site web des Lumberjacks



**Sam Taylor, originaire de St-Louis au Missouri.**

## Le défi de Suzanne Proulx : rouler 500 km à vélo pour les enfants malades

Par Renée-Pier Fontaine

Pour la quatrième année, Suzanne Proulx prend part au Great Cycle Challenge Canada et enfourche sa bicyclette tous les jours du mois d'août afin d'atteindre un objectif de 500 km. Pour l'encourager dans son défi, des donateurs la parrainent sur son site web; elle souhaite amasser 1500 \$ d'ici le 31 août prochain.

Suzanne a eu envie de faire quelque chose de spécial pour ses 60 ans il y a quelques années puis elle est tombée sur ce défi qui remet les fonds amassés à l'hôpital pour enfants malades SickKids de Toronto. Ayant côtoyé des parents d'un enfant qui passe à travers une telle épreuve, elle s'est inspirée de leur résilience et s'est inscrite. « Chaque année, je dois dédier mon défi à quelqu'un. Cette année j'ai choisi ma belle-mère, Hélène Proulx, qui nous a quittés le 22 juillet dernier, un an après avoir reçu un deuxième diagnostic de cancer. Sachant que j'allais refaire le défi cette année, je lui avais dit que je le ferais en son nom, elle a même fait un don. »

Pour atteindre les 500 km parcourus en 31 jours, Suzanne doit faire en moyenne 16 km par jour. Puisque parfois elle entreprend des trajets plus longs, comme aller au Lac Ste-Thérèse aller-retour, elle croit bien être en mesure d'accomplir son objectif avant la fin du mois. « Il y a quelques années, j'étais sur le chemin du lac et puis Claude Villeneuve a ouvert sa fenêtre en roulant à mes côtés pour me dire que je devrais porter une veste fluorescente, car on ne me voyait pas sur le bord de la route. Depuis,



**Suzanne a eu envie de faire quelque chose de spécial pour ses 60 ans il y a quelques années : elle est tombée sur ce défi qui remet les fonds amassés à l'hôpital pour enfants malades SickKids de Toronto.** Photo : Suzanne Proulx

j'en porte souvent une, mais j'aime aussi porter mon gilet du défi pour sensibiliser les gens sur mon passage. »

Sur son site web du défi, tous ses trajets sont affichés presque immédiatement après les avoir complétés, ce qui rend l'expérience interactive avec ses donateurs.

elle choisit de rester réaliste en le fixant à 1500 \$. Il est toutefois possible de le dépasser, ce qui pourrait peut-être la motiver à l'augmenter l'an prochain. « Les premières années, je m'étais mis un objectif de 1000 \$ et je l'ai dépassé toutes les fois. En 2022, j'ai amassé presque 1500 \$ et c'est pourquoi j'ai décidé de l'augmenter cette année. J'ai pris une pause l'été passé pour être avec ma petite-fille, j'avais peur de manquer de temps pour faire le défi. »

Sur la page Facebook de Great Cycle Challenge Canada, une publication expliquait que le 14 août 2024 l'organisme doublerait tous les dons amassés. Cela est possible grâce à un don très généreux de la part de la famille Garon, qui soutient la cause depuis longtemps. « Si tout le monde donnait un petit montant, l'objectif serait dépassé en peu de temps. Il n'y a pas d'obligation à donner un gros montant, n'importe quel don aide la cause. J'ai trouvé un cinq dollars par terre l'autre jour et après avoir demandé aux personnes autour de moi s'il leur appartenait, je l'ai ajouté comme don pour la cause. »

Vous pouvez vous rendre sur la page Facebook de Suzanne Proulx pour avoir accès à son site web afin de suivre l'évolution de son défi et qui sait, peut-être même faire un don.

L'objectif pour le montant que Suzanne Proulx désire amasser avec les dons a un peu évolué, mais

**LES PETITES ANNONCES**

### Vente de garage

au 906 rue George  
27 au 31 août 2024  
de 10 h à 16 h

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



**Independent**  
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 22 AU MERCREDI 28 AOUT 2024



**RABAIS 50 %**

**4<sup>99</sup>**  
LB

**POINTE DE POITRINE DE BŒUF ENTIERE**  
PAQUET CRYOVAC, COUPE CANADA AA OU USDA OU SUPÉRIEURE  
11,00/KG  
20798406\_KG

**RABAIS 50 %**

**2<sup>99</sup>**  
LB

**PILONS OU HAUTS DE CUISSE DE POULET**  
FORMAT FAMILIAL  
6,59/KG  
20004494\_KG/20058163\_KG

**COUPÉ PAR NOS BOUCHERS**



**RABAIS 44 %**

**2<sup>49</sup>**  
LB

**CÔTELETTES DE LONGE DE PORC, COMBINAISON DE COUPES, PORTIONS SURLONGE ET BOUT DE CÔTES AVEC OS**  
5,49/KG  
20822343\_KG



**ONTARIO FRAISES**  
PRODUIT DE L'ONTARIO  
350 G  
21194339001\_EA

**2<sup>99</sup>**



**PAQUET DE 6**

**RABAIS**

**ÉCONOMIE 2 \$**

**GROSSES CREVETTES BLANCHES DU PACIFIQUE PC<sup>MD</sup>**  
CRUES OU CUITES DÉCORTIQUÉES 31-40 LA LIVRE SURGELÉ  
400 G  
20789931\_EA/20791381\_EA

**7<sup>99</sup>**



**ONTARIO MINI CONCOMBRES DÉLICÉS DU MARCHÉ<sup>MC</sup>**  
PRODUIT DE L'ONTARIO (6)  
21367888001\_EA

**RABAIS 50 %**

**1<sup>99</sup>**

**10 LB DUSAC**

**CANADA POMMES DE TERRE BLANCHES DÉLICÉS DU MARCHÉ<sup>MC</sup>**  
PRODUIT DU CANADA  
10 LB DU SAC  
20067326001\_EA/  
20098440001\_EA

**RABAIS**

**ÉCONOMIE 1,50 \$**

**3<sup>99</sup>**